



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 7 juillet 2026, à 21 h 00, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir	M. Benjamin Canzani
Mme Marie-Soleil Poulin	Mme Marie-Pier Lévesque
M. Guillaume St-Pierre	M. Mario St-Pierre

Et madame la directrice générale et greffière-trésorière Jeanne Bergeron.

SP_2026-07-07-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

SP_2026-07-07-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Pier Lévesque, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolutions
3.01 Offre d'achat du lot 5 792 289
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Adoptée.

SP_2026-07-07-03 RÉSOLUTION

SP_2026-07-07-03.01 OFFRE D'ACHAT DU LOT 5 792 289

ATTENDU QUE le lot 5 792 289 est actuellement en vente et que la Municipalité de Saint-Herménégilde est intéressé par l'achat de ce lot;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Benjamin Canzani et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **DE** faire une offre d'achat du lot 5 792 289 au prix de 80 000,00 \$, conditionnelle à l'obtention d'une caractérisation du sol qui permettra de réaliser le projet de stationnement sur ledit lot;
- **D'AUTORISER** madame la directrice générale et greffière-trésorière à signer l'offre d'achat et tout autre document nécessaire et utile afin de donner plein effet aux présentes.

Adoptée.

SP_2026-07-07-04 PÉRIODE DE QUESTIONS

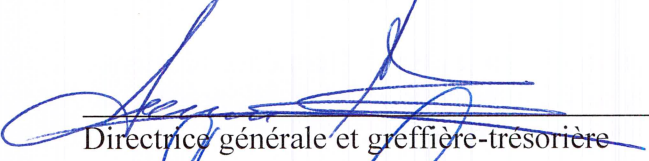
Aucune question.

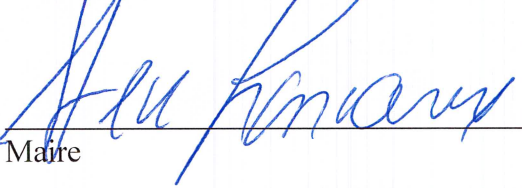
**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

M
G
no de résolution
ou annotation

SP_2026-07-07-05 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir propose la levée de l'assemblée à 21 h 10.


Directrice générale et greffière-trésorière


Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.